PIECES A FOURNIR / AGREMENTS JEP / **DEMANDE INITIALE**

- une demande sur papier libre signée du représentant légal de l'association;  
  
- le formulaire de demande dûment complété (voir PJ);

- la copie du récépissé préfectoral de création;

- la copie des statuts en vigueur (le cas échéant: copie des récépissés modificatifs émis par la Préfecture);

- la copie de la publication de la création au Journal Officiel;

- la composition du Conseil d'administration (comportant les noms, dates et lieux de naissance, et domiciles de ses membres);  
  
- les rapports moral et financier des 2 derniers exercices;  
  
- le budget prévisionnel pour l'année en cours;  
  
- l'attestation sur l'honneur de souscription au "Contrat d'Engagement Républicain".